



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 31 mars 2024

Crues : Point de situation à 22h00.

La décrue se poursuit et la vigilance rouge crue est reclassée en vigilance orange

Le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a annoncé ce soir, à la demande du Président de la République, le lancement de la procédure accélérée de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Elle permettra d'indemniser les sinistrés assurés qui en font la demande. C'est la Préfecture qui se chargera d'identifier les communes sinistrées.

Suite aux fortes intempéries des deux derniers jours, la Creuse, la Gartempe et la Vienne ont atteint des pics de hauteur exceptionnels liés à une pluviométrie de 100mm en deux jours, l'équivalent de deux mois de pluie.

La rivière Creuse est passée en vigilance rouge depuis samedi, sur le tronçon de la Creuse Bec-des-Deux-Eaux (entre La-Roche-Posay et Port-de-Piles). **Vigicrue vient de publier un bulletin pour reclasser ce secteur de rouge à orange.** A Leugny où le niveau de la Creuse était à 2m jeudi, le pic a atteint 7,66m ce dimanche à 12H30, et la rivière est désormais redescendue à 6,96m.

La Gartempe et Vienne sont, quant à elles, redescendues en vigilance jaune depuis 16h aujourd'hui. Ces deux rivières sont également en décrue.

Depuis le début des crues, la cellule de crise en préfecture (COD) suit l'évolution de la situation et coordonne les opérations de secours, en lien avec les services compétents.

Bilan à 22h :

- **8 routes départementales coupées ;**
- **283 habitations touchées et 150 personnes évacuées et relogées ;**
- **une trentaine de commerces touchés.**

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mobilisation des services de l'État :

Les forces de secours et sécurité sont mobilisées depuis samedi pour aider la population.

- **Plus de 100 sapeurs-pompiers et gendarmes ont été engagés** sur ces deux jours. Des renforts de départements voisins ont été déployés ;
- **203 opérations menées par les sapeurs-pompiers** (principalement des opérations de pompage) ;
- **905 appels au 18/112 et 82 appels au 17 ;**
- **Déclenchement de FR-ALERT** avec un SMS envoyé à tous les habitants des secteurs de La-Roche-Posay, Lésigny, Mairé, Leugny, Saint-Rémi-sur-Creuse, Buxeuil, Port-de-Piles, Vicq-sur-Gartempe et Angles-sur-l'Anglin ;

Bilan sur la situation de l'eau potable en Sud Vienne :

Suite aux fortes précipitations de ces deux derniers jours, la qualité de l'eau est altérée pour les communes de La Trimouille, Liglet et Journet. **L'eau sur ces communes n'est pas potable.**

- Un arrêté de restriction d'usage de l'eau du robinet à titre alimentaire pour ces trois communes a été pris le 30 mars 2024 ;
- La distribution d'eau embouteillée, par Eau de Vienne en lien avec les municipalités concernées, a été mise en place, ainsi que la mise à disposition, à l'EHPAD de La Trimouille, d'un camion citerne d'eau potable réquisitionné par la préfecture ;
- Les résultats de l'analyse qualitative de l'eau sera finalisée dans les prochains jours pour permettre un retour à la normale.

La commune de Saint-Savin est, quant à elle, impactée sur le volet quantitatif de l'eau potable. Suite aux recommandations de l'ARS, et afin de préserver l'accès à l'eau potable, la population est invitée à limiter au maximum sa consommation d'eau potable.

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maintien des consignes de sécurité :

Au regard du caractère encore incertain des phénomènes météo, et de la vigilance jaune orages et vents violents annoncée pour demain après-midi, le préfet de la Vienne invite les populations à maintenir une posture de grande vigilance. La population des secteurs concernés doit se tenir informée sur les réseaux de communication de l'État et respecter les consignes suivantes :

- N'évacuez que sur ordre des autorités et emportez votre kit de sécurité ;
- N'utilisez pas votre voiture ;
- Restez chez vous en étage et ne descendez pas dans les sous-sols ;
- Respectez la signalisation routière ;
- Prenez contact avec vos voisins vulnérables ou isolés pour vous assurer qu'ils sont informés des consignes de vigilances ;
- En cas d'urgence appeler le 18/112.

Le Préfet tient à remercier tous les acteurs des services de sécurité et de secours engagés, ainsi que les élus et agents des collectivités locales mobilisées auprès de leurs administrés.

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers